

L'ISSOUDUNOIS

Issoudun, Ensemble avec Fierté

Volume 10, numéro 5

Mai 2017

PERMIS DE FEU, NUISANCES ET PERMIS

Bon printemps à tous que tout le monde espère mais qu'on a pas vu encore!

La belle saison étant à nos portes, n'oubliez pas qu'à l'exception des petits feux de camp sur notre terrain, vous devez demander un permis (100% gratuit) pour tout brûlage de matériaux végétaux. Les factures de service incendie étant toujours très salées, vous ne voudriez pas voir arriver les pompiers et voir cette facture vous être imposée.

Les déchets, les amoncellements de divers matériaux, les objets divers qui traînent sur les terrains, les vieilles voitures (immatriculées ou non) ou les bazous et les bâtiments délabrés sont tous des nuisances selon le règlement municipal. Je vous sollicite fortement à faire le ménage avant le 28 mai. Les contrevenants seront amenés à la cour municipale et ceux qui ont déjà reçu par le passé une lettre de courtoisie n'en recevront pas nécessairement cette année. Attention de ne pas avoir de mauvaises surprises !

Notre règlement sur les nuisances prévoit également qu'il est interdit de souiller la chaussée publique avec des matières telles que de la terre, de la boue, du gazon etc. Ainsi, lorsque des tracteurs, pelles ou autres équipements empruntent la chaussée et y laissent de la boue ou autre, il est impératif que les utilisateurs concernés nettoient ensuite la chaussée pour la sécurité de tous les utilisateurs. Pour le village, tous les citoyens doivent s'assurer que le gazon reste sur leur terrain ou doivent le ramasser afin qu'il n'encombre pas la rue et les grilles d'égout pluvial.

Pour tout permis, vous devez prévoir un délai d'un mois alors pensez-y à l'avance. La saison estivale est très occupée. On se rappelle également que tous les travaux à l'extérieur des maisons au village (peinture, rénovations, galeries, coupe d'arbres, etc.) doivent être présentés au CCU. Voici de nouveau les dates des réunions du CCU : **31 mai, 28 juin, 2 août, 6 septembre et 27 septembre**. Si vous présentez vos demandes au moins une à deux semaines avant, vous diminuez le délai. Et attention : **UN PERMIS N'EST EN VIGUEUR QUE LORSQU'IL EST SIGNÉ ET PAYÉ**. Tant que votre permis n'est pas payé, vous n'êtes pas autorisé à effectuer les travaux et vous risquez d'obtenir une contravention.

Merci de votre collaboration.

Annie Thériault
Mairesse

L'Issoudunois

Bulletin d'informations de la municipalité d'Issoudun



L'Issoudunois en ligne: www.issoudun.qc.ca

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR VOTRE CONSEIL MUNICIPAL - AVRIL ET MAI 2017 :

DONNER le contrat à Dilicontracto inc., 2^e plus bas soumissionnaire, pour la réfection du 5^e rang (le plus bas soumissionnaire ayant retiré son offre) pour un montant total (taxes incluses) de 542 279,59 \$;

ADOPTER les règlements 2017-01-2 corrigé, 2017-01-3 corrigé et 2017-01-4 corrigé ainsi que le règlement 2017-02-5 modifiant le règlement de zonage 03-2007 (en lien avec la parc industriel);

AUTORISER la directrice générale à payer la facture pour le déneigement d'une portion du 6e rang non incluse au contrat de déneigement;

DONNER du soutien financier au groupe Scout et à Aide alimentaire Lotbinière;

AUTORISER la directrice générale, à titre de coordonnatrice en sécurité civile, à suivre une formation en ce sens;

PRENDRE une résolution pour la protection de l'eau potable en lien avec l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste;

PARTICIPER en collaboration avec Développement JCB, à la Campagne promotionnelle Lotbinière 2017 pour le Volet 2 (incluant un vidéo);

NE PAS SE PRONONCER sur une demande de dérogation mineure non permise par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1);

ACCEPTER toutes les recommandations du CCU quant aux demandes de permis en lien avec le PIIA;

DONNER le contrat pour l'étude acoustique à l'entreprise Englobe Corp. pour un montant total (taxes incluses) de 9 964,88 \$;

AUTORISER le nettoyage des fossés du 5^e rang par l'entreprise Excavation Lemay inc.;

AUTORISER l'inspecteur municipal à faire appel à la MRC de Lotbinière pour obtenir une aide pour la surveillance des travaux de réfection du 5e rang;

AUTORISER l'inspecteur municipal à demander des prix pour l'analyse des matériaux pour les travaux de réfection du 5e rang;

AVISER la municipalité de Ste-Croix que les travaux de réfection sur une petite portion du 5e rang leur appartenant leur seront facturés au prorata;

EMBAUCHER les animateurs et accompagnateur pour le terrain de jeux.



Lucie Beaudoin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

FERMETURE PARTIELLE DU BUREAU

La directrice générale sera absente:

Du 15 au 18 mai

Les 14 et 15 juin

Certains services demeureront disponibles du lundi au mercredi de 9h-12h et de 12h30-15h30.

Cercle des Fermières d'Issoudun

Réunion le 13 juin 2017.

Discussion sur nos souvenirs de voyage. Un petit goûter est offert par le conseil.

LES BÉNÉVOLES DE LOTBINIÈRE, CRÉATEURS DE RICHESSES COLLECTIVES

Semaine de l'action bénévole

Plus de 250 bénévoles de Lotbinière ont participé à une activité de reconnaissance, le 26 avril dernier, au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit. L'activité a permis de mettre en valeur et de souligner la contribution des bénévoles qui œuvrent au sein du territoire de la MRC de Lotbinière. Sans eux, l'offre de services aux citoyens aurait un tout autre visage (loisir, sport, culture, communautaire, sociale...).

Semaine de l'action bénévole

Ouverte à tous les bénévoles de Lotbinière, l'activité recon-

naissance était organisée dans le cadre de la semaine de l'action bénévole qui se tenait cette année du 23 au 29 avril 2017 sous le thème « Bénévoles : créateurs de richesses ». Le comité organisateur est très satisfait de la grande participation des bénévoles à cette activité. Les commentaires reçus par ceux-ci sont tous très positifs et nous encourageant à vouloir recréer d'autres activités similaires dans les prochaines années, a mentionné Annie Paquet du comité organisateur.

Au mois de mai, soulignons le mois de l'arbre et des forêts

Pour une autre année, la municipalité participe à une belle initiative mise en place par l'Association Forestière des Deux-Rives (AF2R), une distribution de jeunes plants de feuillus et de résineux qui aura lieu durant le mois de mai 2017.

Si vous êtes intéressé à obtenir des plants, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous et de le retourner avant le vendredi 19 mai 2017 au bureau municipal à Issoudun, ou par fax au 418-728-2303 (aucune commande par téléphone ne sera retenue). Le nombre de plants pour la municipalité étant limité à 1000, il est possible que vous n'obteniez pas la totalité de votre commande ou que le nombre des espèces soit différent. Aussi, afin de satisfaire tout le monde nous limitons le nombre de plants total à 20 par foyer.

Date de la distribution : samedi 27 mai 2017 de 9h00 à 12h00 au gazebo du centre communautaire (268, rue principale)

Pour information : Bertrand Le Grand 418-728-9128

Commande de plants à l'occasion du mois de l'arbre et des forêts 2017

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de plants par espèce :

Sapin baumier : _____

Pin rouge : _____

Bouleau jaune : _____

Chêne rouge : _____

Épinette blanche : _____

Pin blanc : _____

Mélèze laricin : _____

Érable à sucre : _____

Nb : les espèces sont sujettes à changement selon les disponibilités de l'Association Forestière des Deux-rives.



**CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE MOTOCROSS
3 ET 4 SEPTEMBRE 2017**



RTL
REGROUPEMENT
DES JEUNES
DE LOTBINIÈRE

ISSOUDUN (porte à porte)
VENTE DE ROSES
POUR LA FÊTE DES MÈRES

Samedi le 13 mai 2017 de 9h00 à 16h00

A SURVEILLER:

Mai: Découvre ta MDJ no 3 du programme de 6^e année

19-20-21 mai: AGA-Colloque du Regroupement des MDJ du Québec

26 mai: Atelier du GRIS à la MDJ d'Issoudun

2 juin: Paintball et karting

3 juin: Casse-croûte à la fête de la pêche à Dosquet



Bureau municipal
314, rue Principale
Issoudun, Québec
G0S 1L0

Municipalité d'Issoudun

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU JEUDI DE 9H A 12H ET DE 12H30 À 16H30
VENDREDI FERMÉ

BUREAU MUNICIPAL

418 728-2006

munissoudun@videotron.ca - www.issoudun.qc.ca

Issoudunois

PROCHAINE PARUTION

JUIN 2017

DATE DE TOMBÉE

19 MAI 2017

INFO

loisirs@issoudun.qc.ca